



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guyane : logement

Question écrite n° 10427

Texte de la question

M Elie Castor demande à M le ministre des départements et territoires d'outre-mer de bien vouloir lui préciser si le programme de construction de logements prévu en 1983 a été réalisé entièrement ou s'il se poursuit actuellement et pourquoi.

Texte de la réponse

Reponse. - Les crédits LBU affectés à la Guyane se sont élevés à 60 MF en 1983. Toutes les opérations programmées au cours de cette année sont terminées à l'exception de deux projets de LTS à Saint-Georges (10 LTS) et à Cayenne-Cesaire (17 LTS). Les retards intervenus dans la livraison de ces programmes tenaient à la difficulté qu'a rencontrée la SIGUY à monter les dossiers financiers des accédants à la propriété. L'opération Cayenne-Cesaire pourra être livrée aux futurs occupants dans les prochaines semaines. Par contre, le démarrage du projet de 10 LTS à Saint-Georges reste subordonné à l'octroi par la SOFIDEG de prêts complémentaires sollicités par les candidats à l'accession à la propriété.

Données clés

Auteur : [M. Castor](#) • [lie](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10427

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer et porte parole du gouvernement

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer et porte parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1085